

LE PLAN DE RUPTURE

Toutes les réformes en un seul document

159 mesures concrètes • 11 catégories • Synthèse des 7 dossiers

310 à 360

milliards d'euros par an d'économies

à l'horizon d'un mandat présidentiel

David SALVAN, Coutansouze (Allier)

Bien commun citoyen, offert à toutes les bonnes volontés

Comment lire ce document

Ce document est conçu pour vous donner une vue d'ensemble claire, accessible et complète des réformes proposées par le Plan de Rupture, sans avoir à lire les 2 500 pages des sept dossiers. Chaque réforme tient sur une ligne avec son chiffrage estimé en régime de croisière et une référence vers le dossier source pour approfondir.

La structure

Les 159 réformes du Plan sont regroupées en 11 catégories thématiques claires. Vous pouvez lire le document de bout en bout, ou ouvrir directement la catégorie qui vous intéresse.

Comment lire une ligne

1.01 Exemple : titre de la réforme expliqué en clair

Économie €/an **D1**

À gauche : le numéro de la réforme (catégorie.numéro), pour la citer facilement.

Au centre : la réforme proposée, formulée en une phrase claire.

À droite : l'économie annuelle attendue en régime de croisière (5 ans après l'application).

Tout à droite : la référence du dossier source (D1 à D7) où trouver le détail technique, méthodologique et juridique.

Les 7 dossiers du Plan de Rupture

- D1** • Dossier fondateur, 28 sections thématiques générales et 4 pièces jointes opérationnelles
- D2** • Réforme des 1 494 agences satellites de l'État, architecture méthodologique en 4 catégories
- D3** • Catégorie A, 552 agences préservées et rationalisées (audit, mutualisation, IA)
- D4** • Catégorie B, 35 grappes de fusion d'opérateurs aux missions complémentaires
- D5** • Catégorie C, agences à réintégrer dans leurs ministères d'origine
- D6** • Catégorie D, suppressions définitives (23 opérateurs + 316 comités Théodule)
- D7** • Annexes opérationnelles, kit de démantèlement, calendrier, juridique, objections

01

Institutions et représentation politique

Réduction du nombre d'élus, transparence, encadrement des cabinets ministériels, suppression des assemblées consultatives. Économies estimées de l'ordre de 4 à 6 milliards d'euros par an.

1.01	Réduction de l'Assemblée nationale de 577 à 125 députés, un député par département	1,8 milliard €/an	D1
1.02	Réduction du Sénat de 348 à 125 sénateurs	650 millions €/an	D1
1.03	Obligation de présence parlementaire avec sanctions financières automatiques en cas d'absentéisme	150 millions €/an	D1
1.04	Division par deux du crédit collaborateurs parlementaires	85 millions €/an	D1
1.05	Suppression complète des conseillers régionaux (1 758 élus)	350 millions €/an	D1
1.06	Réduction de 50 pour cent des conseillers départementaux	180 millions €/an	D1
1.07	Limitation stricte des cabinets ministériels à 10 membres maximum	120 millions €/an	D1
1.08	Interdiction stricte du cumul des mandats exécutifs locaux	200 millions €/an	D1
1.09	Plafonnement des indemnités cumulées à 150 pour cent du mandat principal	80 millions €/an	D1
1.10	Réduction d'environ 30 pour cent du nombre de conseillers municipaux	250 millions €/an	D1
1.11	Suppression du Conseil économique, social et environnemental (CESE) national	36 millions €/an	D1
1.12	Suppression des 13 Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER)	75 millions €/an	D1
1.13	Transparence totale des rémunérations publiques sur plateforme dédiée	Gain qualitatif majeur	D1
1.14	Plafonnement de toutes les rémunérations publiques à 6 fois le SMIC brut	320 millions €/an	D1
1.15	Suppression de la protection rapprochée à vie des anciens présidents de la République	5 millions €/an	D1
1.16	Réduction du budget de l'Élysée et transparence intégrale des dépenses	30 millions €/an	D1
1.17	Suppression des restaurants et buvettes parlementaires subventionnés	12 millions €/an	D1
1.18	Suppression des avantages en nature non justifiés par impératifs de sécurité	180 millions €/an	D1

1.19 Harmonisation et plafonnement des régimes indemnitaires de la haute fonction publique

450 millions €/an D1

02

Structures administratives et fonction publique

Suppression de l'échelon régional, suppression des intercommunalités, nettoyage législatif, digitalisation. Économies de l'ordre de 40 à 60 milliards d'euros par an, sans licenciement sec.

2.01	Suppression complète de l'échelon administratif régional	12 à 18 milliards €/an	D1
2.02	Suppression des intercommunalités (EPCI), retour à la souveraineté communale	15 à 22 milliards €/an	D1
2.03	Transition sans licenciement sec, mobilité interne accompagnée des 128 000 agents	Coût net après gains	D1, D7
2.04	Mission interministérielle de nettoyage législatif sur 5 ans	8 à 12 milliards €/an	D1
2.05	Règle One In Two Out constitutionnalisée pour tout nouveau texte	Effet structurel	D1
2.06	Réduction du nombre de codes juridiques de 69 à 20 maximum	Gain qualitatif majeur	D1
2.07	Digitalisation complète de l'administration sur 5 ans	10 à 15 milliards €/an	D1
2.08	Guichet unique départemental pour toutes les démarches administratives	Gain qualitatif majeur	D1
2.09	Non-remplacement de 30 à 50 pour cent des départs naturels (modèle suédois)	Effet cumulé	D7
2.10	Mobilité interne accompagnée vers services prioritaires (justice, santé, sécurité, douanes)	Redéploiement	D7
2.11	Rupture conventionnelle revalorisée à 1 mois de salaire par année d'ancienneté	Investissement social	D7
2.12	Cessation progressive d'activité pour les seniors de 58 à 62 ans	Coût transitoire	D7
2.13	Formation continue diplômante de 400 000 agents sur 5 ans à l'intelligence artificielle	3,2 milliards € investis	D7

03

Agences et opérateurs de l'État, les 4 catégories

Sur les 1 494 entités satellites identifiées par le Sénat, tri méthodique en 4 catégories. Économies cumulées documentées entre 40,4 et 77,4 milliards d'euros par an.

3.01	Cat A, audit du train de vie sur les 552 entités préservées	12 à 18 milliards €/an	D3
3.02	Cat A, plafonnement des rémunérations dirigeantes des opérateurs préservés	1,8 milliard €/an	D3
3.03	Cat A, mutualisation interministérielle des fonctions support (achats, immobilier, informatique, paie)	8 à 14 milliards €/an	D3
3.04	Cat A, déploiement systématique de l'intelligence artificielle sur les 552 entités	8 à 16 milliards €/an	D3, D7
3.05	Cat B, fusion ASNR sur le modèle ASN-IRSN	Précédent réussi	D4
3.06	Cat B, fusion des 35 grappes d'opérateurs aux missions complémentaires	2,3 à 4,1 milliards €/an	D4
3.07	Cat C, réintégration des entités à autonomie juridique injustifiée	5 à 12 milliards €/an	D5
3.08	Cat D, suppression définitive de l'ADEME, financement direct des aides	525 millions €/an	D1, D6
3.09	Cat D, suppression de l'Office français de la biodiversité (OFB)	560 millions €/an	D1, D6
3.10	Cat D, suppression de l'AFITF (Agence de financement des infrastructures de transport)	350 millions €/an	D6
3.11	Cat D, suppression des Agences régionales de santé (ARS)	650 millions €/an	D6
3.12	Cat D, suppression des DRAAF (Directions régionales agriculture)	230 millions €/an	D1, D6
3.13	Cat D, rationalisation DDT, DREAL, Agences de l'eau	1,2 milliard €/an	D1
3.14	Cat D, suppression des 316 comités Théodule (organismes consultatifs marginaux)	240 millions €/an	D6
3.15	Cat D, suppression du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de ses doublons	85 millions €/an	D6
3.16	Cat D, démantèlement progressif de France Télévisions et privatisation par actifs	2,6 milliards €/an	D1
3.17	Cat A, rationalisation forte de Radio France de -30 à -45 pour cent	200 à 300 millions €/an	D1, D3
3.18	Suppression totale des aides à la presse publique	320 millions €/an	D1
3.19	Décompte exhaustif publié au Journal officiel des 1 494 entités	Gain structurel	D2

04

Justice

Modernisation des délais, intégration de l'intelligence artificielle dans les juridictions, déjudiciarisation des contentieux simples. Économies de l'ordre de 2 à 4 milliards d'euros par an.

4.01	Doublement des moyens budgétaires de la justice civile et pénale sur 5 ans	Investissement	D1
4.02	Déploiement de l'intelligence artificielle dans les 165 tribunaux judiciaires	1,2 milliard €/an	D1, D7
4.03	Pré-instruction automatisée des dossiers simples par IA (fiscal, urbanisme)	800 millions €/an	D1
4.04	Recherche de jurisprudence assistée par IA (Légifrance enrichi)	150 millions €/an	D1
4.05	Analyse de cohérence des décisions par IA (contrôle qualité par échantillonnage)	Effet qualité	D7
4.06	Déjudiciarisation des litiges fiscaux simples (modèle estonien et britannique)	2 à 4 milliards €/an	D7
4.07	Réduction documentée du délai moyen de jugement civil à 6 mois maximum	Gain qualitatif	D1
4.08	Création de 5 000 postes nets de magistrats et greffiers par redéploiement	Redéploiement	D1
4.09	Intervention humaine obligatoire pour toute décision défavorable au citoyen	Garantie absolue	D7
4.10	Traçabilité totale des décisions assistées par IA (archivage 10 ans minimum)	Garantie absolue	D7

05

Santé

Réorganisation hospitalière, allègement administratif, dépassements d'honoraires, IA au service des soignants. Économies de l'ordre de 8 à 15 milliards d'euros par an.

5.01	Réduction massive des effectifs administratifs hospitaliers, augmentation des soignants	3,5 milliards €/an	D1
5.02	Rapport vocal de fin de service par IA (gain de temps des soignants)	2,8 milliards €/an	D1
5.03	Reversement progressif des dépassements d'honoraires excessifs à l'Assurance Maladie	1,2 milliard €/an	D1
5.04	Déréférencement des plateformes de RDV à 3 mois pour spécialistes	Gain accessibilité	D1
5.05	Réintégration des ARS dans le ministère de la Santé	650 millions €/an	D6
5.06	Maintien des Hébergeurs de Données de Santé (HDS) certifiés pour les données médicales	Garantie absolue	D7
5.07	Déploiement de l'IA pour la détection précoce des pathologies (cancers, AVC)	Gain qualitatif majeur	D1
5.08	Plafonnement strict des dépassements d'honoraires en secteur 2 à 50 pour cent du tarif Sécu	Justice sanitaire	D1

06

Fiscalité et prélèvements obligatoires

Plafonnement constitutionnel, allègements ciblés, lutte contre la fraude, réforme du CIR. Cible : baisse de pression fiscale et hausse du rendement.

6.01	Plafonnement constitutionnel de tous les prélèvements obligatoires à 50 pour cent maximum	Plafond contraignant	D1
6.02	Réduction des charges sociales patronales sur les bas salaires	Coût relance	D1
6.03	Relèvement de l'abattement successoral de 100 000 à 300 000 euros par enfant	Coût ciblé	D1
6.04	Exonération totale des plus-values immobilières après 10 ans	Déblocage marché	D1
6.05	Étalement de la taxe d'aménagement sur 15 ans indexé sur le chiffre d'affaires réel	Soutien entrepreneuriat	D1
6.06	Suppression totale du Crédit Impôt Recherche pour les grandes entreprises	5,5 milliards €/an	D1
6.07	Réforme profonde du CIR pour les PME et ETI	2 milliards €/an	D1
6.08	Réorientation des économies CIR vers la recherche publique	Réinvestissement	D1
6.09	Lutte contre la fraude fiscale par IA (modèle HMRC britannique)	20 à 50 milliards €/an	D1, D7
6.10	Lutte contre la fraude sociale par IA	10 à 20 milliards €/an	D1, D7
6.11	Toilettage rigoureux des dépenses fiscales mal ciblées (niches fiscales)	20 à 40 milliards €/an	D7
6.12	Plafonnement des marges sur les marchés publics à 30 pour cent maximum	3 à 5 milliards €/an	D1
6.13	Suppression de la taxe d'aménagement sur la construction de logements neufs	Coût relance	D1

07

Énergie, carburants, souveraineté énergétique

Sortie de l'ARENH, relance du nucléaire de 4e génération, baisse des taxes carburants, renationalisation autoroutes. Souveraineté énergétique reconquise.

7.01	Sortie programmée de l'ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique)	3 à 5 milliards €/an pour EDF	D1
7.02	Renégociation européenne du mécanisme post-ARENH	Effet structurel	D1
7.03	Abrogation de la loi Hulot sur l'interdiction d'exploitation des hydrocarbures	Revenus exploitation	D1
7.04	Lancement d'un programme national d'exploration pétrolière et gazière	Recettes potentielles	D1
7.05	Relance du projet Astrid (réacteur nucléaire de 4e génération)	Investissement stratégique	D1
7.06	Préparation française à l'exploitation de l'hélium-3 lunaire	Vision stratégique	D1
7.07	Baisse immédiate de 20 centimes par litre sur les taxes carburants	Coût 6 milliards €/an	D1
7.08	Renationalisation progressive des autoroutes à l'échéance des concessions	2 à 4 milliards €/an	D1
7.09	Taxe sur les surprofits des sociétés concessionnaires d'autoroutes	1,2 milliard €/an	D1
7.10	Régie nationale des autoroutes après échéance (modèle italien ANAS)	Bénéfice long terme	D1

08

Agriculture, industrie, économie

Autonomie alimentaire, simplification administrative des entrepreneurs, soutien à l'industrie. Mesures structurelles plutôt que chiffrées.

8.01	Renforcement obligatoire et contraignant du label fait maison (sanctions pénales)	Justice consommateur	D1
8.02	Cantines publiques à 80 pour cent de produits français en 2030	Soutien filière	D1
8.03	Libéralisation de l'autonomie alimentaire citoyenne (jardin potager, vente directe)	Liberté citoyenne	D1
8.04	Plafonnement des marges sur les marchés publics à 30 pour cent maximum	3 à 5 milliards €/an	D1
8.05	Réduction de la taxe d'aménagement freinant la création d'activité	Relance	D1
8.06	Simplification radicale des démarches administratives entrepreneuriales	Gain qualitatif majeur	D1
8.07	Suppression des aides aux grandes entreprises sans contrepartie d'emploi	30 à 50 milliards €/an	D1
8.08	Conditionnalité stricte des aides industrielles (relocalisation, emploi, fiscalité)	Effet structurel	D1
8.09	Engagement décennal de service en France pour les diplômés des grandes écoles	Anti-fuite des cerveaux	D1
8.10	Récupération du manque à gagner sur les diplômés expatriés (modèle québécois)	Recettes nouvelles	D1

09

Souveraineté numérique et intelligence artificielle

Architecture souveraine en 5 étages, déploiement progressif, contrôle parlementaire et CNIL. Le levier transversal le plus puissant du Plan, 46 à 80 milliards d'euros par an.

9.01	Architecture IA souveraine en 5 étages (SecNumCloud + Albert API + modèles + applications + contrôle)	Souveraineté absolue	D7
9.02	Hébergement exclusif sur prestataires certifiés SecNumCloud par l'ANSSI	Garantie absolue	D7
9.03	Plateforme d'inférence Albert API multi-modèles (DINUM)	Réversibilité	D7
9.04	Clause contractuelle de réversibilité de 12 mois maximum entre éditeurs	Garantie absolue	D7
9.05	Formation des 2,4 millions d'agents publics français à l'usage de l'IA sur 5 ans	3,2 milliards € investis	D7
9.06	Déploiement IA à la DGFIP, transformation de l'administration fiscale	15 à 25 milliards €/an	D1, D7
9.07	Automatisation de 521 000 postes administratifs (départs naturels uniquement)	30 à 46 milliards €/an	D1
9.08	Mission interministérielle pour l'IA dans l'administration (MIIA)	Pilotage	D7
9.09	Contrôle parlementaire trimestriel des déploiements IA (12 députés + 12 sénateurs)	Démocratique	D7
9.10	Audit annuel public de la Cour des comptes sur les usages de l'IA	Transparence	D7
9.11	Indicateurs trimestriels publiés au Journal officiel	Pilotage par résultats	D7
9.12	Intervention humaine obligatoire pour toute décision défavorable au citoyen	Garantie absolue	D7
9.13	Plateforme de transparence (rémunérations, marchés publics, déclarations d'intérêts)	Anticorruption	D1
9.14	Contrôle préventif des marchés publics par IA (détection des anomalies)	Anticorruption	D1

10

Équilibre budgétaire et constitutionnel

Constitutionnalisation de l'équilibre budgétaire (modèle suisse et allemand), 8 révisions constitutionnelles, contrôle parlementaire renforcé.

10.01	Constitutionnalisation de l'équilibre budgétaire (modèle Schuldenbremse allemand)	Cadre contraignant	D1
10.02	Frein à l'endettement référendaire (modèle suisse)	Cadre contraignant	D1
10.03	Plafond constitutionnel de déficit structurel à 0,35 pour cent du PIB	Cadre contraignant	D1
10.04	Mécanisme automatique de sanction en cas de dérapage (gel de crédits)	Sanction automatique	D1
10.05	Révision constitutionnelle RC-01, réduction parlementaire à 125 + 125	Procédure art. 89	D1
10.06	Révision constitutionnelle RC-02, équilibre budgétaire constitutionnel	Procédure art. 89	D1
10.07	Révision constitutionnelle RC-03, intégration de l'IA dans la Constitution	Procédure art. 89	D1
10.08	Révision constitutionnelle RC-04, transparence intégrale des rémunérations publiques	Procédure art. 89	D1
10.09	Révision constitutionnelle RC-05, plafonnement des prélèvements à 50 pour cent	Procédure art. 89	D1
10.10	Révision constitutionnelle RC-06, plafonnement des cabinets ministériels à 10 membres	Procédure art. 89	D1
10.11	Révision constitutionnelle RC-07, suppression du CESE national	Procédure art. 89	D1
10.12	Révision constitutionnelle RC-08, suppression de l'échelon administratif régional	Procédure art. 89	D1
10.13	Bilan public solennel à mi-mandat devant le Congrès à Versailles	Démocratique	D7
10.14	Mandat permanent à la Cour des comptes pour l'audit annuel public de la réforme	Démocratique	D7
10.15	Délégation parlementaire au suivi de la réforme (12 députés + 12 sénateurs)	Démocratique	D7
10.16	Scénarios de repli référendaire pour les révisions bloquées au Congrès	Démocratique	D1
10.17	Cellule réforme de l'État (8 à 12 agents) rattachée au Premier ministre	Pilotage	D7

11

Aides sociales, transparence, anticorruption

Conditionnalité des aides, lutte contre la fraude, encadrement du financement public des syndicats, transparence intégrale. Économies de l'ordre de 15 à 30 milliards d'euros par an.

11.01	Plafonnement strict des aides sociales en espèces (limite cumul)	5 à 8 milliards €/an	D1
11.02	Création de la Carte Citoyenne Universelle (aides en nature plutôt qu'en espèces)	Effet structurel	D1
11.03	Suivi en temps réel des bénéficiaires des aides sociales par IA	Effet structurel	D1
11.04	Conditionnalité des droits sociaux pour les ressortissants étrangers non européens	8 à 15 milliards €/an	D1
11.05	Lutte contre la fraude aux prestations sociales par IA	10 à 20 milliards €/an	D1
11.06	Lutte contre la fraude fiscale par IA (20 à 80 milliards € de fraude estimée)	20 à 50 milliards €/an	D1, D7
11.07	Réforme du financement public des syndicats (1,9 milliard €/an actuellement)	1,2 milliard €/an	D1
11.08	Suppression du crédit d'impôt syndical pour les particuliers	144 millions €/an	D1
11.09	Réduction des décharges syndicales dans les 3 fonctions publiques	800 millions €/an	D1
11.10	Plateforme de transparence, publication intégrale des rémunérations publiques	Effet structurel	D1
11.11	Publication automatique des marchés publics au-delà de 25 000 euros	Effet structurel	D1
11.12	Publication des déclarations d'intérêts de tous les agents publics A et A+	Effet structurel	D1
11.13	Contrôle préventif par IA des marchés publics suspects	Effet structurel	D1
11.14	Sanctions pénales renforcées pour les conflits d'intérêts non déclarés	Effet structurel	D1
11.15	Indépendance budgétaire renforcée de la Haute Autorité pour la Transparence (HATVP)	Effet structurel	D1

Et maintenant ?

Le Plan de Rupture est un bien commun citoyen, offert sans contrepartie à toute personne qui souhaitera s'en saisir. Voici comment vous pouvez contribuer.

LIRE

Approfondir les dossiers qui vous intéressent (D1 à D7), accessibles en libre consultation.

PARTAGER

Diffuser ce document autour de vous, dans vos groupes, dans vos cercles professionnels et familiaux.

COMPLÉTER

Adresser vos corrections, sources, angles morts à l'auteur, pour enrichir le bien commun.

INTERPELLER

Tagger vos élus, vos parlementaires, les candidats à toute prochaine élection. Qu'ils répondent publiquement.

EXIGER

Demander que les programmes électoraux chargent du concret, du sourcé, du chiffré. Pas des slogans.

Tous les dossiers, en libre accès

Le Plan de Rupture, c'est sept dossiers complets en libre consultation. Aucune inscription, aucune contrepartie, aucune récupération exclusive. Chaque réforme citée dans ce document renvoie au dossier source par sa référence (D1 à D7).

- D1** **Dossier fondateur**
28 sections thématiques générales et 4 pièces jointes opérationnelles.
<https://delta-sierra.com/articles/reforme-etat-dossier.html>
- D2** **Réforme des 1 494 agences**
Architecture méthodologique en quatre catégories.
<https://delta-sierra.com/articles/reforme-agences.html>
- D3** **Catégorie A, 552 agences à rationaliser**
Audit, mutualisation, intelligence artificielle. 30,6 à 56,9 milliards d'euros par an.
<https://delta-sierra.com/articles/dossier-complementaire-2-souverainete.html>
- D4** **Catégorie B, 35 grappes de fusion**
Modèles ASNR, Manufactures nationales, RMN-Grand Palais. 2,3 à 4,1 milliards d'euros par an.
<https://delta-sierra.com/articles/dossier-complementaire-3-fusion.html>
- D5** **Catégorie C, agences à réintégrer**
Retour aux ministères d'origine. 5 à 12 milliards d'euros par an.
<https://delta-sierra.com/articles/dossier-complementaire-4-reintegration.html>
- D6** **Catégorie D, suppressions définitives**
23 opérateurs majeurs et 316 comités. 2,5 à 4,4 milliards d'euros par an.
<https://delta-sierra.com/articles/dossier-complementaire-5-suppression.html>
- D7** **Annexes opérationnelles**
Kit de démantèlement, calendrier 24 mois, répertoire juridique, réfutation des 12 objections.
<https://delta-sierra.com/articles/dossier-complementaire-6-kit.html>

***Il ne nous appartient plus d'être spectateurs du déclin.
Il nous appartient de contribuer à redresser la barre démocratiquement,
avant que les marchés ou la rue ne s'en chargent à notre place.***